

Formation Continue (Entraînement) de l'Agent de Sécurité Renforcé Armé de catégorie D – (FC ASRA cat D)

La formation continue (ou entraînement) de l'ASRA catégorie D est une formation réglementaire obligatoire que les agents de sécurité renforcé armé de catégorie D doivent suivre tous les 6 mois afin de rester en poste.

Elle permet l'actualisation des compétences juridiques, professionnelles, opérationnelles de l'agent, afin de garantir une pratique conforme à la réglementation en vigueur et aux exigences spécifiques du métier d'ASRA cat D.

La formation

Cette formation continue vise à maintenir les compétences essentielles de l'Agent de Sécurité Renforcé Armé cat D à travers des apports théoriques ciblés, des études de cas et des mises en situation professionnelle.

Elle permet au candidat de continuer à exercer légalement ses fonctions d'Agent de Sécurité Renforcé Armé de cat D.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 7,75 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation de la formation continue ASRA cat D.

Cette formation est obligatoire tous les 6 mois afin de rester en poste.

Objectifs visés

- Maintenir les compétences professionnelles et la capacité opérationnelle de l'Agent de Sécurité Renforcé Armé.
- Entretenir les automatismes techniques et tactiques.
- Actualiser les connaissances juridiques et réglementaires applicables à la sécurité renforcé armé.
- Permettre le renouvellement de la carte professionnelle CNAPS ASRA cat D.

Public concerné

- Tout agent de sécurité renforcé armé catégorie D qui doit suivre obligatoirement tous les 6 mois un entraînement ASRA cat D pour rester en poste.
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 6 et 12 personnes maximum

Prérequis

- Être titulaire de la carte professionnelle ASRA cat D en cours de validité

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles de sécurité lors de la manipulation d'armes de catégorie D
- Mettre en œuvre son arme de service en sécurité dans un cadre professionnel
- Adapter la réponse opérationnelle au niveau de menace (gradation de la force)
- Réagir à un incident ou une situation dégradée

- Travailler en coordination avec un binôme ou une équipe
- Porter assistance à une victime en contexte d'intervention armée

Programme

MODULE 1 : Cadre juridique et rappel des règles de sécurité	1h15	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre légal du port et de l'usage des armes catégorie D ➤ Légitime défense et principe de proportionnalité ➤ Responsabilités pénales et professionnelles ➤ Rappels des règles fondamentales de sécurité ➤ Conditions d'emploi en mission
MODULE 2 : Manipulation et sécurité des moyens catégorie D	2h15	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifications de sécurité avant / après intervention ➤ Manipulations réglementaires des moyens intermédiaires ➤ Procédures de port et d'utilisation ➤ Techniques de mise en sécurité ➤ Gestion des incidents matériels ➤ Contrôles opérationnels
MODULE 3 : Techniques opérationnelles avec moyens catégorie D	3h15	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre opérationnelle des moyens catégorie D ➤ Techniques d'intervention graduée ➤ Déplacements tactiques ➤ Positionnement et protection ➤ Travail en binôme ➤ Gestion d'une agression ou menace ➤ Scénarios professionnels et mises en situation réaliste
MODULE 4 : Secours en contexte d'intervention	1h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite à tenir face à un blessé ➤ Hémorragies graves ➤ Protection intervenant / victime ➤ Alerte et transmission aux secours ➤ Conduite post-intervention

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Cas pratiques et mises en situation
- Matériels spécifiques ASRA D pour la manipulation d'armes factices
- Salle de sport à disposition en interne

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis théoriques et pratiques.

Validation de la formation

- Validation par contrôle des acquis en cours de formation
- Attestation de suivi et de validation de la formation continue ASRA cat D remise au candidat
- Transmission des éléments nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle CNAPS

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les intervenants disposent d'une expérience professionnelle significative en sécurité privée et en sécurité renforcé armé, et sont habilités à dispenser des formations réglementées.

Tarifs : Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions : Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV